



Haie de tuyas qui fait" de l'ombre " à un mur de garage

Par **jodelariege**, le **27/06/2015** à **17:57**

bonjour,
ce matin ma voisine me demande d'enlever deux tuyas plantés il y a 2 ans ,car cela fait ou fera de l'ombre à un coin du mur de son garage. ces 2 tuyas ont été rapportés à une haie déjà existante (réglementaire pour la distance et la taille) mais ,pour je ne sais quelle raison il y avait un vide entre le bout de la haie et le mur de la maison(garage).donc la voisine pouvait jeter un oeil chez nous....

peut etre avec l'idée d'y mettre plus tard une porte entre les 2 propriétés?
donc voulant complètement boucher la vue dans mon jardin j'ai rajouté ces 2 tuyas devant une partie et à bonne distance du mur de son garage où il n'y a aucune sortie ,aucune porte ,aucune fenêtre ,le mur donne directement dans mon terrain et elle a dû venir dans mon jardin en mon absence pour vérifier qu'au moins 1 tuya allait faire de l'ombre à son mur.
par ailleurs dès 14h/15h tout le mur est complètement à l'ombre du fait de la position de la maison//soleil

je suis donc dubitative:
quel désagément peut apporter un tuya ou deux maxi de 2 metres de haut devant un petit coin de mur de garage de 4 à 5 m de haut,sans aucune sortie?
cependant je ne veux pas me mettre dans l'illégalité,le suis je?
merci beaucoup pour vos réponses